JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 484



SOMMAIRE

* Avis d'appel à concurrence
(Page 2)

* Procès Verbal d'ouverture
(Page 53)

* Procès verbal d'attribution - Résultats d'évaluation
(Page 62)

* Autres
(Page 68)

* Addendum
(Page 80)

Parution du 02 juin 2025

REPUBLIQUE DU BENIN



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mr Aïmanssè Iris AHLAN.-

Le Directeur National de Contrôle des Marchés Publics pi



Rubrique

Avis d'appel à concurrence

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Etudes architecturale, technique, environnementale et sociale des travaux de construction, de reconstruction, de réfection, et d'assainissement des infrastructures dans le secteur de l'agriculture, de la santé, des commissariats et de la maison des jeunes

Objet : Sélection de cabinet chargé des études architecturale, technique, environnementale et sociale des travaux de construction, de reconstruction, de réfection, et d'assainissement des infrastructures dans le secteur de l'agriculture, de la santé, des commissariats du 7ème, 8ème et 10ème arrondissement et de la maison des jeunes d'AKPAKPA dans la ville de Cotonou.

Référence du marché : PI_DST_102099

Avis N° 015/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 26/5/2025

1. Le présent *avis à manifestation d'intérêt (AMI)* fait suite au plan de passation des marchés publics (PPMP version 1) de la Mairie de Cotonou, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 28 février 2025.

2. La Mairie de Cotonou dispose des fonds propres dans le cadre de l'exécution de son budget, afin de financer le projet *Etudes architecturale, technique, environnementale et sociale des travaux de construction, de reconstruction, de réfection, et d'assainissement des infrastructures dans le secteur de l'agriculture, de la santé, des commissariats et de la maison des jeunes,* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la **Sélection de cabinet chargé des études architecturale, technique, environnementale et sociale des travaux de construction, de reconstruction, de réfection, et d'assainissement des infrastructures dans le secteur de l'agriculture, de la santé, des commissariats du 7ème, 8ème et 10ème arrondissements et de la maison des jeunes d'AKPAKPA dans la ville de Cotonou.**

BON A LANCER

3. Les prestations comprennent les services d'un Bureau d'étude, Cabinet d'architecture ou un Groupement de Bureaux d'étude/Cabinets d'architecture et d'ingénieur pour la réalisation des études d'Avant-Projet Sommaire (APS) et d'Avant-Projet Détaillé (APD) des deux projets précités. **De façon spécifique, il s'agira de :**

   - réaliser les études topographiques nécessaires des différents sites ;
   - rédiger un rapport séparé d'études géotechniques ou d'études destructives (selon le cas) ;
   - réaliser les esquisses du projet à partir du programme architectural retenu par l'Autorité Contractante ;

04

- réaliser les études d'Avant-Projet Sommaire (APS) à partir de l'esquisse et les faire valider auprès de l'Autorité contractante ;
- réaliser les études d'impact environnemental et social pour les différents sites ;
- réaliser les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) validées assorties, de projet de dossier d'appel à concurrence ;
- élaborer le dossier de Permis de Construire ;
- assister l'autorité contractante durant tout le processus de sélection des entreprises.

NB : En cas de groupement de bureau d'études, chaque bureau d'études ou cabinet doit être spécialisé dans le domaine concerné.

Le présent marché est réparti en quatre (04) lots :

- Lot 1 : sélection d'un cabinet chargé des études architecturale, technique, environnementale et sociale des travaux de construction des infrastructures dans le secteur de l'agriculture dans la commune de Cotonou ;
- Lot 2 : sélection d'un cabinet chargé des études architecturale, technique, environnementale et sociale des travaux de construction des commissariats du 7ème, 8ème et 10ème arrondissement de Cotonou ;
- Lot 3 : sélection d'un cabinet chargé des études architecturale, technique et environnementale des travaux de reconstruction de la maison des jeunes d'AKPAKPA dans la ville de Cotonou ;
- Lot 4 : sélection d'un cabinet chargé des études architecturale, techniques, environnementales des projets de réfection, construction et d'assainissement des infrastructures sanitaires dans la ville de Cotonou.

L'attribution sera faite par lot. Un candidat peut soumissionner pour les quatre (04) lots et peut être attributaire des quatre (04) lots, dès lors qu'il remplit les conditions de qualifications pour chaque lot et présente un personnel distinct pour chaque lot.

BON A LANCER

4. Le délai de réalisation de la mission est de **trois (03) mois à compter de la date de l'ordre de commencer.**

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas **quinze (15) pages** environs. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés pour chaque lot seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste de cinq (05) à huit (08) de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter la mission sera établie pour chaque lot par l'autorité contractante.

8. Les candidats présélectionnés pour chaque lot seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné pour chaque lot selon la **méthode de Sélection Fondé sur la Qualité et le Coût (SFQC).**

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés pour un ou chaque lot, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères contenus dans les tableaux ci-dessous annexés.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics; E-mail :prmpcotonou@mairie.bj et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble de 8 heures locale à 12 heures 30 minutes et de 14 heures local à 17 heures 30 minutes, tous les jours ouvrables.

BON A LANCER

Les manifestations d'intérêt doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier, candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection compiet à compter du ..30 mai 2025.. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse ci-dessous : Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par mail. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

06

<u>Lot 1</u> : sélection d'un cabinet chargé des études architecturale, technique, environnementa construction des infrastructures dans le secteur de l'agriculture dans la commu		
Critères d'évaluation	**Note pour le critère**	**Sous critères d'évaluation et note**
1. Nature des activités du cabinet/firme	**10 points**	- Être un cabinet/bureau d'étude ou un cabinet d'architecte agréé auprès du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge Développement Durable : **05 pts** - Être spécialisé dans les études architecturales ou études techniq environnementales/sociale/ maîtrise d'œuvre : **05 pts**
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2020-2021-2022-2023-2024)	**25 points**	***Pour les anciens cabinets/firmes*** Fournir **cinq (05) preuves** d'expériences (attestation de bonn d'exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage ou leurs représen (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou m représentations ou organisations internationales au Béni administrations privées de même envergure) justifiant qu cabinet/firme a réalisé des missions dans le domaine **des étud BTP et/ ou des infrastructures dans le secteur de l'agriculture.** **5 pts par attestation pertinente et recevable.**
	25 points	***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas e trois (3) ans d'existence*** Le cabinet/firme doit fournir les expériences générales (d'au mo **ans** dans la conduite des **études de BTP et/ ou des infrastruc dans le secteur de l'agriculture**) du pers d'encadrement composé de : - (01) **Chef de mission :** un (01) architecte inscrit à l'ordr architectes du Bénin **: 10 pts ;** - (01) **Expert/consultant en environnement** : **7.5 pts ;** - (01) **Expert/consultant Ingénieur en Génie civil : 7.5 pts** **< 5 ans =00 pt ; 5 ans et plus = la totalité des points**
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des trois (03)	**50 points**	***Pour les anciens cabinets/firmes*** Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires dans le do **des études technique, environnementale, sociale, et/ou de ma d'œuvre des travaux de construction, de reconstruction réfection, de bâtiments agricoles, administratifs ou socio cultu** **25 pts par mission pertinente et recevable.**

BON A LANCER

dernières années (2022-2023-2024)	**50 points**	***Pour les cabinets/firmes naissants*** Fournir la preuve que le personnel d'encadrement a conduit/ pa avec satisfaction au moins deux (02) missions dans le domain **études technique, environnementale, sociale, et/ou de ma d'œuvre des travaux de construction, de reconstruction réfection, de bâtiments agricoles, administratifs ou socio culture** - le **Chef de mission** : **20 pts** (10 pts par mission) - l'**Expert/ consultant en environnement** : **15 pts** (7.5 p mission) - l'**Expert/consultant Ingénieur en Génie civil : 15 pts** (7.5 pts mission)
5. organisation technique et managériale du cabinet/ firme	**05 points**	Note de présentation du Cabinet : **3 pts** Organigramme : **2 pts**
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	**10 points**	➢ **Personnel d'encadrement** ✓ Chef de mission - Architecte inscrit dans l'ordre des architectes du Bénin : **4 pts** ✓ Ingénieur en Génie civil - Expert/consultant Ingénieur en Génie Civil (BAC+ 5) : **1 pt** ✓ Environnementaliste - Expert/consultant environnement hygiène et sécurité ou équiva BAC + 5 : **1 pt** ➢ **Personnel clé** ✓ Ingénieur en électricité - Expert/consultant Ingénieur en Génie Electrique (BAC+ 5) : **1pt** ✓ Ingénieur en eau et assainissement - Expert/consultant Ingénieur en Eau et Assainissement (BAC+ 5) ✓ Technicien supérieur en Génie civil - Expert/consultant en Génie Civil (BAC+ 3) : **1 pt** ✓ Géomètre Topographe - Expert/consultant Géomètre topographe (BAC+ 5) : **1 pt**
TOTAL	**100 pts**	

BON A LANCER

NB : La note minimale requise pour être présélectionné est 70 points et le nombre de candi être inférieur à cinq (05). En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme spécifiques sera privilégié.

<u>Lot 2</u> : sélection d'un cabinet chargé des études architecturale, technique, environnementa construction des commissariats du 7ème, 8ème et 10ème arrondissement		
Critères d'évaluation	**Note pour le critère**	**Sous critères d'évaluation et note**
1. Nature des activités du cabinet/firme	**10 points**	- Être un cabinet/bureau d'étude ou un cabinet d'architecte agréé auprès du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge d Développement Durable : **05 pts** - Être spécialisé dans les études architecturales ou études techniqu environnementales/sociale/ maîtrise d'œuvre : **05 pts**
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2020-2021-2022-2023- 2024)	**25 points**	***Pour les anciens cabinets/firmes*** Fournir **cinq (05) preuves** d'expériences (attestation de bonn d'exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage ou leurs représen (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou m représentations ou organisations internationales au Bénin administrations privées de même envergure) justifiant qu cabinet/firme a réalisé des missions dans le domaine **des étude BTP.** **5 pts par attestation pertinente et recevable.**
	25 points	***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas en trois (3) ans d'existence*** Le cabinet/firme doit fournir les expériences générales (d'au mo **ans** dans la conduite des **études de BTP**) du perso d'encadrement composé de : - (01) **Chef de mission :** un (01) architecte inscrit à l'ordre architectes du Bénin **: 10 pts ;** - (01) **Expert/consultant en environnement** : **7.5 pts ;** - (01) **Expert/consultant Ingénieur en Génie civil : 7.5 pts** **< 5 ans =00 pt ; 5 ans et plus = la totalité des points**
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des trois (03) dernières	**50 points**	***Pour les anciens cabinets/firmes*** Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires dans le dom **des études technique, environnementale, sociale, et/ou de ma d'œuvre des travaux de construction, de reconstruction e réfection de bâtiments administratifs ou socio culturels.** **25 pts par mission pertinente et recevable.**
	50 points	***Pour les cabinets/firmes naissants*** Fournir la preuve que le **personnel d'encadrement** a conduit/ pa

BON A LANCER

années (2022-2023-2024)		avec satisfaction au moins deux (02) missions dans le domaine **études technique, environnementale, sociale, et/ou de ma d'œuvre des travaux de construction, de reconstruction e réfection de bâtiments administratifs ou socio culturels** : - le **Chef de mission**: **20 pts** (10 pts par mission) - l'**Expert/ consultant en environnement** : **15 pts** (7.5 pt mission) - l'**Expert/consultant Ingénieur en Génie civil : 15 pts** (7.5 pts mission)
5. organisation technique et managériale du cabinet/ firme	**05 points**	Note de présentation du Cabinet : **3 pts** Organigramme : **2 pts**
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	**10 points**	➢ **Personnel d'encadrement** ✓ Chef de mission - Architecte inscrit dans l'ordre des architectes du Bénin : **4 pts** ✓ Ingénieur en Génie civil - Expert/consultant Ingénieur en Génie Civil (BAC+ 5) : **1 pt** ✓ Environnementaliste - Expert/consultant environnement hygiène et sécurité ou équiva BAC + 5 : **1 pt** ➢ **Personnel clé** ✓ Ingénieur en électricité - Expert/consultant Ingénieur en Génie Electrique (BAC+ 5) : **1pt** ✓ Ingénieur en eau et assainissement - Expert/consultant Ingénieur en Eau et Assainissement (BAC+ 5) : ✓ Technicien supérieur en Génie civil - Expert/consultant en Génie Civil (BAC+ 3) : **1 pt** ✓ Géomètre Topographe - Expert/consultant Géomètre topographe (BAC+ 5) : **1 pt**
TOTAL	**100 pts**	

NB : La note minimale requise pour être présélectionné est 70 points et le nombre de c saurait être inférieur à cinq (05). En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cal de missions spécifiques sera privilégié.

<u>Lot 3</u> : sélection d'un cabinet chargé des études architecturale, technique et environne reconstruction de la maison des jeunes d'AKPAKPA dans la ville de Co		
Critères d'évaluation	**Note pour le critère**	**Sous critères d'évaluation et note**
1. Nature des activités du cabinet/firme	**10 points**	- Être un cabinet/bureau d'étude ou un cabinet d'architecte agréé auprès du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge d Développement Durable : **05 pts** - Être spécialisé dans les études architecturales ou études techniqu environnementales/sociale/ maîtrise d'œuvre : **05 pts**
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2020-2021-2022-2023- 2024)	**25 points**	***Pour les anciens cabinets/firmes*** Fournir **cinq (05) preuves** d'expériences (attestation de bonn d'exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage ou leurs représen (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou m représentations ou organisations internationales au Bénin administrations privées de même envergure) justifiant qu cabinet/firme a réalisé des missions dans le domaine **des étude BTP.** **5 pts par attestation pertinente et recevable.**
	25 points	***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas en trois (3) ans d'existence*** Le cabinet/firme doit fournir les expériences générales (d'au mo **ans** dans la conduite des **études de BTP**) du perso d'encadrement composé de : - (01) **Chef de mission :** un (01) architecte inscrit à l'ordre architectes du Bénin **: 10 pts ;** - (01) **Expert/consultant en environnement** : **7.5 pts ;** - (01) **Expert/consultant Ingénieur en Génie civil : 7.5 pts** **< 5 ans =00 pt ; 5 ans et plus = la totalité des points**
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des trois (03) dernières années (2022-2023-2024)	**50 points**	***Pour les anciens cabinets/firmes*** Avoir réalisé au moins deux (02) missions dans le domaine **des ét architecturales, techniques, environnementales, sociales maîtrise d'œuvre des travaux de construction, de reconstruc de réfection des infrastructures administratives ou culturelles.** **25 pts par mission pertinente et recevable.**
	50 points	***Pour les cabinets/firmes naissants*** Fournir la preuve que personnel d'encadrement a conduit/ pa avec satisfaction au moins deux (02) missions dans le domain

		études architecturales, techniques, environnementales, soc et/ou maîtrise d'œuvre des travaux de construction, reconstruction, de réfection des infrastructures administrative socio culturelles : - le **Chef de mission**: **20 pts** (10 pts par mission) - l'**Expert/ consultant en environnement** : **15 pts** (7.5 pt mission) - l'**Expert/consultant Ingénieur en Génie civil : 15 points** (7.5 par mission)
5. organisation technique et managériale du cabinet/ firme	**05 points**	Note de présentation du Cabinet : **3 pts** Organigramme : **2 pts**
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	**10 points**	➢ **Personnel d'encadrement** ✓ Chef de mission - Architecte inscrit dans l'ordre des architectes du Bénin : **4 pts** ✓ Ingénieur en Génie civil - Expert/consultant Ingénieur en Génie Civil (BAC+ 5) : **1 pt** ✓ Environnementaliste - Expert/consultant environnement hygiène et sécurité ou équiva BAC + 5 : **1 pt** ➢ **Personnel clé** ✓ Ingénieur en électricité - Expert/consultant Ingénieur en Génie Electrique (BAC+ 5) : **1pt** ✓ Ingénieur en eau et assainissement - Expert/consultant Ingénieur en Eau et Assainissement (BAC+ 5) : ✓ Technicien supérieur en Génie civil - Expert/consultant en Génie Civil (BAC+ 3) : **1 pt** ✓ Géomètre Topographe - Expert/consultant Géomètre topographe (BAC+ 5) : **1 pt**
TOTAL	100	

NB : La note minimale requise pour être présélectionné est 70 points et le nombre de candid être inférieur à cinq (05). En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme spécifiques sera privilégié.

Lot 4 : sélection d'un cabinet chargé des études architecturale, techniques, environnem réfection, construction et d'assainissement des infrastructures sanitaires dans la		
Critères d'évaluation	**Note pour le critère**	**Sous critères d'évaluation et note**
1. Nature des activités du cabinet/firme	**10 points**	- Être un cabinet/bureau d'étude ou un cabinet d'architecte agréé a du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable : **05 pts** - Être spécialisé dans les études architecturales ou études technique environnementales/sociale/ maîtrise d'œuvre : **05 pts**
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2020-2021-2022-2023-2024)	**25 points**	***Pour les anciens cabinets/firmes*** Fournir **cinq (05) preuves** d'expériences (attestation de bonn d'exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage ou leurs représe (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou r représentations ou organisations internationales au Béni administrations privées de même envergure) justifiant qu cabinet/firme a réalisé des missions dans le domaine **des études d ou d'infrastructures sanitaires.** **5 pts par attestation pertinente et recevable.**
	25 points	***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encor (3) ans d'existence*** Le cabinet/firme doit fournir les expériences générales (d'au moins dans la conduite des **études de BTP ou d'infrastructures sanitair** personnel d'encadrement composé de : - (01) **Chef de mission :** un (01) architecte inscrit à l'ordre des arch du Bénin **: 10 pts ;** - (01) **Expert/consultant en environnement** : **7.5 pts ;** - (01) **Expert/consultant Ingénieur en Génie civil : 7.5 pts** **< 5 ans =00 pt ; 5 ans et plus = la totalité des points**
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des	**50 points**	***Pour les anciens cabinets/firmes*** Avoir réalisé au moins deux (02) missions dans le domaine des **é techniques, environnementales /maîtrise d'œuvre des trava réfection, construction, d'aménagement et d'assainissemen infrastructures sanitaires.** **25 pts par mission pertinente et recevable**

trois (03) dernières années (2022-2023-2024)	**50 points**	***Pour les cabinets/firmes naissants*** Fournir la preuve que le personnel d'encadrement a conduit/ pa avec satisfaction au moins deux (02) missions dans le domaine **des techniques, environnementales /maîtrise d'œuvre des trava réfection, construction, d'aménagement et d'assainissemen infrastructures sanitaires :** - le **Chef de mission**: **20 pts** (10 pts par mission) - l'**Expert/ consultant en environnement** : **15 pts** (7.5 pts par mi - l'**Expert/consultant Ingénieur en Génie civil : 15 pts** (7.5 pts p mission)
5. organisation technique et managériale du cabinet/ firme	**05 points**	Note de présentation du Cabinet : 3 points Organigramme : 2 points
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	**10 points**	➢ **Personnel d'encadrement** ✓ Chef de mission - Architecte inscrit dans l'ordre des architectes du Bénin : **4 pts** ✓ Ingénieur en Génie civil - Expert/consultant Ingénieur en Génie Civil (BAC+ 5) : **1 pt** ✓ Environnementaliste - Expert/consultant environnement hygiène et sécurité ou équiv BAC + 5 : **1 pt** ➢ **Personnel clé** ✓ Ingénieur en électricité - Expert/consultant Ingénieur en Génie Electrique (BAC+ 5) : **1pt** ✓ Ingénieur en eau et assainissement - Expert/consultant Ingénieur en Eau et Assainissement (BAC+ 5) : **1** ✓ Technicien supérieur en Génie civil - Expert/consultant en Génie Civil (BAC+ 3) : **1 pt** ✓ Géomètre Topographe - Expert/consultant Géomètre topographe (BAC+ 5) : **1 pt**
TOTAL	**100 pts**	

NB : La note minimale requise pour être présélectionné est 70 points et le nombre de ca saurait être inférieur à cinq (05). En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cab de missions spécifiques sera privilégié.

13. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne responsable des marchés publics; E-mail : prmpcotonou@mairie.bj* et prendre connaissance des documents de présélection au *secrétariat permanent des marchés publics* : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** de 8 heures locale à 12 heures 30 minutes et de 14 heures local à 17 heures 30 minutes, tous les jours ouvrables.

Les manifestations d'intérêt doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le lot pour lequel ce dernier, candidate.

14. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du .....30 mai 2025..... Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse ci-dessous : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble.** Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par mail. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

15. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** au plus tard le le.....13...../.....6...../**2025** à.....10.....**heures**.....00.....**minute**. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville**

---

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble, Salle de réunion de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble le 13/6/**2025** à 10 **heures** 30 **minutes**.

16. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

17. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.
Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05)[2] jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.
La décision de la personne responsable des marchés publics doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Cotonou le 26/5/2025

BON A LANCER

Manet Floriana C. GAZARD
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

[2]Choisir cinq (05) jours pour les marchés relevant des seuils de passation et deux (02) jours pour les sollicitations de prix

BON A LANCER
CCMP / UNSTIM

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM)

Objet : Travaux de construction d'un bloc pédagogique au profit de l'Institut National Supérieur de Technologies Industrielles (INSTI) de Lokossa

Référence SIGMAP : T_INSTI_106686

Avis n° : 142 -2025/PRMP/UNSTIM/Ast-PRMP/SP-MP du 30 mai 2025

Identification de la procédure : Appel d'offre ouvert national

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de passation des marchés publics de l'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM) (Version 1) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 1er mars 2025.

2. L'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer son Plan de Travail Annuel, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de « Travaux de construction d'un bloc pédagogique au profit de l'Institut National Supérieur de Technologies Industrielles (INSTI) de Lokossa »

3. L'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser des travaux de construction d'un bloc pédagogique au profit de l'Institut National Supérieur de Technologies Industrielles (INSTI) de Lokossa.
Les variantes ne seront pas prises en compte.

4. Les exigences en matière de qualification sont :
Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

BON A LANCER
CCMP / UNSTIM

a. **Pour les anciennes entreprises**

➢ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) ou génie civil, justifié par le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) et/ou les statuts ;
- Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché tels qu'indiqués au point 6 de la sous-section C « critères d'évaluation et de qualification »
- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : « critères d'évaluation et de qualification » ;
- Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale ou sous-traitant ou co-traitant au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours au moins deux (02) marchés de construction de bâtiment de type bloc administratif au moins pour un montant minimum de **deux cent cinquante-deux millions six cent trente-six mille huit cent soixante-quatre (252 636 864) francs CFA hors taxes** justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties de contrats (pages de garde, pages de signatures, et pages portant le montant en copie simple) ou des procès-verbaux de réception signés par les maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, société ou Office d'État ou Mixte, représentation ou organisation internationale au Bénin, ou tout autre personne morale de droit privé) ;

NB :

On entend par marché similaire, les marchés de génie civil/BTP (construction ou réfection de bâtiment) **et de montant égal à celui fixé ci-dessus**

➢ **Capacité financière :**

- fournir les états financiers (quinze premières pages) pour les trois derniers exercices (2022, 2023 et 2024) certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agrées. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins égal **deux cent cinquante-deux millions six cent trente-six mille huit cent soixante-quatre (252 636 864) francs CFA hors taxes,** sur la base des états financiers des exercices 2021 ;2022 et 2023 certifiés par la Direction

BON A LANCER
CCMP / UNSTIM

Générale des Impôts et par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;

- Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de : **quatre-vingt-quatre millions deux cent douze mille deux cent quatre-vingt-huit (84 212 288) francs CFA.**

b. <u>Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence</u>

Capacité technique et d'expériences :

- Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) ou génie civil, justifié par le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) et/ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : « critères d'évaluation et de qualification »
- Disposer d'un personnel d'encadrement et de personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : « critères d'évaluation et de qualification » :

Capacité financière :

- les entreprises naissantes fourniront leur bilan d'ouverture et les entreprises n'ayant pas encore trois (03) années d'exercice fourniront les états financiers de leurs années d'existence présentés dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2 du DAO ;
- fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréée en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose de liquidité ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de à hauteur **quatre-vingt-quatre millions deux cent douze mille deux cent quatre-vingt-huit (84 212 288) francs CFA**
- fournir la preuve d'une assurance de risques professionnels (en originale ou copie légalisée) couvrant au moins deux **cent soixante-dix-sept millions neuf cent mille cinq cent cinquante (277 900 550) francs CFA.**

BON A LANCER
CCMP / UNSTIM

5. Le délai d'exécution des travaux est de : **six (06) mois ;**

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat permanent des marchés publics de au Secrétariat permanent des marchés publics au Rectorat de l'UNSTIM dans l'enceinte de la Mairie d'Abomey, BP 486 Abomey, Quartier Adandokpodji, Téléphone (00229) 01 40 52 21 99 e-mail : **sp.prmp@unstim.bj**, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minutes à 17 heures 30 minutes (heure locale, GMT+1), du lundi au vendredi (heure locale, GMT+1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 02 Juin 2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **au Rectorat de l'UNSTIM dans l'enceinte de la Mairie d'Abomey, BP 486 Abomey, Quartier Adandokpodji, Téléphone (00229) 01 40 52 21 99 e-mail : sp.prmp@unstim.bj**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier express recommandé. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être contenues dans une unique enveloppe extérieure contenant une enveloppe portant la mention « **ORIGINAL** » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature ; une enveloppe portant la mention « **COPIE** » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre; la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie ; les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes ; une enveloppe portant la mention «**VARIANTE** », le cas échéant, en application de la clause 13 des instructions aux candidats contenant l'offre variante ainsi que sa version scannée en PDF sur clé USB et être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent des Marchés Publics de l'UNSTIM, sise au Rectorat de l'UNSTIM dans l'enceinte de la Mairie d'Abomey, BP 486 Abomey, au plus tard le 24 Juin 2025 **à 10 heures, (Heure locale GMT + 1).**

BON A LANCER
CCMP / UNSTIM

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **salle de Conférence au premier étage du centre universitaire de Sogbo-Aliho : 486 Abomey le** 24 Juin 2025 **à 10 h 30 mn,** heure locale, GMT+1.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **deux millions cinq cent vingt-six mille trois cent soixante-neuf (2 526 369) francs CFA**
En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres seront valides pour une période de **quatre-vingt (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénieries et Mathématiques
Personne Responsable des Marchés Publics
ABOMEY

Associé D. LOKO

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Projet de promotion des mesures d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques

OBJET : Recrutement d'un bureau d'étude/cabinet pour l'élaboration du plan directeur d'urbanisme

Référence du marché : PI_DADE_106833

AVIS **N° 002/PI_DADE_106833 /PRMP/ DADE/DDCMP/SP-PRMP du 29/05 /2025**

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune d'Allada publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 10/03/2025.
2. La commune d'Allada a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds Fadec villes résilientes afin de financer le projet de promotion des mesures d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un bureau d'étude/cabinet pour l'élaboration du plan directeur d'urbanisme.

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

3. Les prestations comprennent
   - élaborer un document de référence axé sur le SDAC et opposable aux tiers, qui indique clairement les zones à urbaniser, les zones à risques, les zones non aedificandi et les zones de protection et de sauvegarde du patrimoine selon le cas et qui engage la ville dans un processus de résilience urbaine;
   - prendre en compte les impacts du changement climatique pour bâtir une stratégie d'adaptation, en identifiant et caractérisant les sources de risques (évolution du climat, vulnérabilité, exposition), à la plus petite échelle possible et en déterminant les risques à prendre en compte dans la planification ;
   - mieux prendre en compte les risques de catastrophe dans le document de planification urbaine, et être capable de les anticiper (de même pour les impacts de chaque aménagement réalisé). Le consultant mettra l'accent sur les facteurs de vulnérabilité physique, humaine et organisationnelle ;
   - ajuster les scénarios de développement urbain aux risques climatiques identifiées, tout en intégrant de façon harmonieuse les actions du Gouvernement ;
   - fixer à partir d'un processus participatif les orientations fondamentales en matière de développement économique et social durable et de mise en valeur du patrimoine architectural et touristique de la ville ;
     - faciliter l'appropriation du document et des outils de gestion urbaine et de maitrise de l'occupation du sol par les différents acteurs.

   Les prestations sont lot unique

4. Le délai de réalisation de la mission est de six (06) mois.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 10 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats [(au moins cinq (05) et au plus huit (08))] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Le candidat présélectionné sera ensuite invité à présenter sa proposition technique et financière selon la méthode de **sélection fondée sur les qualifications du consultants (SFQC)**.

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	**Note pour le critère**	**Sous critères d'évaluation et note**	**Moyens de Preuve à fournir par le candidat**
1.Nature des activités du cabinet/firme en relation	[10]	- Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; - inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 10 points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts du

avec le domaine de l'urbanisme			cabinet. NB/ En cas de groupement, l'inscription doit être mentionné sur le RCCM du chef de file
2.Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine de l'aménagement du territoire, urbanisme, au cours des dix (10) dernières années (2015 à 2024)	[25]	**Pour les anciens bureaux d'études** Avoir réalisé au moins deux (02) missions (à raison de 12,5 points par expérience) NB : Au total deux (02) attestations et leurs contrats sont exigés. Une attestation de bonne fin d'exécution fournie sans les pages de garde et de signature du contrat correspondant, donne droit à la note zéro (0).	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants
		Pour les bureaux d'études naissants et ceux qui n'ont pas trois années d'existence Avoir du personnel d'encadrement ayant réalisé au moins deux (02) missions (à raison de 12,5 points par expérience). BON A LANCER DDCMP - ATLANTIQUE	Copies légalisées des attestations de travail/prestation/ service fait et copie légalisée de la carte d'Identité en cours de validité à la date du dépôt des offres+ CV
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine d'élaboration de plans	[50]	**Pour les anciens bureaux d'études** Avoir réalisé au moins quatre (04) missions (à raison de 12,5 points par expérience) NB : une attestation de bonne fin d'exécution fournie sans les pages de garde et de signature du contrat correspondant donne droit à la note zéro.	Copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants

d'urbanisme ou documents règlementaires d'urbanisme au cours des dix (10) dernières années (2015 à 2024)		**Pour les bureaux d'études naissants et ceux ayant moins de trois années d'existence** Avoir du personnel d'encadrement ayant réalisé au moins quatre (04) missions (à raison de 12,5 points par expérience=	Copies des attestations de travail/prestation/ service fait et copie légalisée de la carte d'Identité en cours de validité à la date du dépôt des offres+ CV
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	- note de présentation du Cabinet = 3 points - organigramme de structure = 2 points	Note de présentation du Cabinet et organigramme de la structure
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission d'études pour assister les Experts et de surveillance et de contrôle	[10]	-un(e) urbaniste (Chef(fe) de mission urbaniste ou aménagiste ayant le niveau BAC+5 et 15 ans d'expérience (à compter de l'année d'obtention du diplôme) et totaliser au moins trois (03) expériences en aménagement durable des villes de pays en développement: 2 pts - un(e) architecte et ou urbaniste, spécialiste des questions de protection et de sauvegarde du patrimoine, niveau Bac + 5 (à compter de l'année d'obtention du diplôme) et totaliser au moins trois (3) expériences similaires :1 pt - un (e) géographe spécialiste en aménagement du territoire et planification urbaine ayant un niveau Bac + 5 au moins et 08 ans d'expérience(à compter de l'année d'obtention du diplôme) et totaliser au moins cinq expériences en élaboration de documents de planification spatiale : 1 pt - Un(e) sociologue bac+5 , spécialiste de la gestion des parties prenantes et/ou concertation publique et /ou participation publique et 10 ans d'expérience à compter de l'année d'obtention du diplôme) et disposé d'au moins trois (3) expériences similaires: 1	Liste du personnel et copie des diplômes

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

		pt - Un(e) environnementaliste, expert des questions d'adaptation des villes au changement climatique, ayant un niveau au moins bac+5 et 10 ans d'expérience à compter de l'année d'obtention du diplôme): 1 pt -un (e) cartographe spécialiste en géo-information, SIG et analyse de territoire (Bac + 5), justifiant d'une expérience professionnelle de 5 ans au moins et de deux expériences en documents de planification spatiale; 1 pt -un(e) (1) ingénieur(e) spécialiste en génie civil / infrastructures voirie, réseaux urbains divers, ouvrages d'art ayant au moins cinq (05) ans d'expérience en réalisation d'études techniques de faisabilité détaillées en mobilité urbaine ou en transport urbain; une expérience des enjeux de mobilité dans les villes des pays en développement est souhaitée; 1 pt -Un (1) juriste/urbaniste, spécialiste de la réglementation foncière et de l'urbanisme, ayant un niveau Bac+5 et justifiant d'une expérience professionnelle minimale de 8 ans ; 1 pt -Un (1) économiste statisticien/planificateur spécialiste des questions liées aux enjeux de développement urbain, ayant un niveau Bac + 5 et justifiant d'une expérience professionnelle de 10 ans. Une expérience en milieu urbain au Bénin est souhaitée; 1 pt	
TOTAL	[100]	**Total 100 points**	-

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

NB: Les diplômes obtenus à étrangers devront être accompagné de leur authenticité pour être pris en compte. Par ailleurs, les pièces en langues étrangères doivent être accompagné de la traduction par une structure accréditée.

La note minimale requise pour être présélectionné est de 75 points et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques en PDU sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous ***Secrétariat Permanent d des Marchés Publics sis au bâtiment fait-face à l'entrée de la mairie d'Allada*** *Tél 0165 585895* aux heures suivantes : de **08 heures à 12 heures 30 mn les matinées et de 14 heures et 17 heures 30 mn les soirs, heure locale, tous les jours ouvrables.**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat .

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du ..29...../...05...../2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics *sis au bâtiment fait-face à l'entrée de la mairie d'Allada ou l'adresse* anselme.zitti@mairie.bj**.** Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la procédure d'acheminement de la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

NB : Tout dossier retiré en dehors des canaux ci-dessus cité sera rejeté.

13. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après: ***Secrétariat Permanent des marchés publics sis au bâtiment fait-face à l'entrée de la mairie d'Allada*** *au* plus tard le ..13...../...06...../2025. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après: **salle de réunion de la mairie d'Allada** ***sise au premier étage du bâtiment R+1 de la*** **mairie d'Allada** ***à*** 10h30mn le ..13../...06...../2025

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant

un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les *cinq (05)* jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les *cinq (05)* jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son Supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

La personne responsable des marchés publics

Fait à Allada, le 29/05/2025

Département de l'Atlantique
La Personne Responsable des Marchés Publics
COMMUNE D'ALLADA

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

Babatoundé Anselme ZITTI

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

I. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*][1] ;

1 Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.[2]. :

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

[2] Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Projet de promotion des mesures d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques

OBJET : Recrutement d'un bureau d'étude/cabinet pour l'élaboration du plan directeur d'urbanisme

Référence du marché : PI_DADE_106833

AVIS **N° 002/PI_DADE_106833 /PRMP/ DADE/DDCMP/SP-PRMP du 29/05 /2025**

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune d'Allada publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 10/03/2025.
2. La commune d'Allada a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds Fadec villes résilientes afin de financer le projet de promotion des mesures d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un bureau d'étude/cabinet pour l'élaboration du plan directeur d'urbanisme.

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

3. Les prestations comprennent
   - élaborer un document de référence axé sur le SDAC et opposable aux tiers, qui indique clairement les zones à urbaniser, les zones à risques, les zones non aedificandi et les zones de protection et de sauvegarde du patrimoine selon le cas et qui engage la ville dans un processus de résilience urbaine;
   - prendre en compte les impacts du changement climatique pour bâtir une stratégie d'adaptation, en identifiant et caractérisant les sources de risques (évolution du climat, vulnérabilité, exposition), à la plus petite échelle possible et en déterminant les risques à prendre en compte dans la planification ;
   - mieux prendre en compte les risques de catastrophe dans le document de planification urbaine, et être capable de les anticiper (de même pour les impacts de chaque aménagement réalisé). Le consultant mettra l'accent sur les facteurs de vulnérabilité physique, humaine et organisationnelle ;
   - ajuster les scénarios de développement urbain aux risques climatiques identifiées, tout en intégrant de façon harmonieuse les actions du Gouvernement ;
   - fixer à partir d'un processus participatif les orientations fondamentales en matière de développement économique et social durable et de mise en valeur du patrimoine architectural et touristique de la ville ;
     - faciliter l'appropriation du document et des outils de gestion urbaine et de maitrise de l'occupation du sol par les différents acteurs.

   Les prestations sont lot unique

4. Le délai de réalisation de la mission est de six (06) mois.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 10 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats [(au moins cinq (05) et au plus huit (08))] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Le candidat présélectionné sera ensuite invité à présenter sa proposition technique et financière selon la méthode de **sélection fondée sur les qualifications du consultants (SFQC)**.

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	**Note pour le critère**	**Sous critères d'évaluation et note**	**Moyens de Preuve à fournir par le candidat**
1.Nature des activités du cabinet/firme en relation	[10]	- Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; - inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 10 points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts du

avec le domaine de l'urbanisme			cabinet. NB/ En cas de groupement, l'inscription doit être mentionné sur le RCCM du chef de file
2.Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine de l'aménagement du territoire, urbanisme, au cours des dix (10) dernières années (2015 à 2024)	[25]	**Pour les anciens bureaux d'études** Avoir réalisé au moins deux (02) missions (à raison de 12,5 points par expérience) NB : Au total deux (02) attestations et leurs contrats sont exigés. Une attestation de bonne fin d'exécution fournie sans les pages de garde et de signature du contrat correspondant, donne droit à la note zéro (0).	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants
		Pour les bureaux d'études naissants et ceux qui n'ont pas trois années d'existence Avoir du personnel d'encadrement ayant réalisé au moins deux (02) missions (à raison de 12,5 points par expérience). BON A LANCER DDCMP - ATLANTIQUE	Copies légalisées des attestations de travail/prestation/ service fait et copie légalisée de la carte d'Identité en cours de validité à la date du dépôt des offres+ CV
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine d'élaboration de plans	[50]	**Pour les anciens bureaux d'études** Avoir réalisé au moins quatre (04) missions (à raison de 12,5 points par expérience) NB : une attestation de bonne fin d'exécution fournie sans les pages de garde et de signature du contrat correspondant donne droit à la note zéro.	Copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants

d'urbanisme ou documents règlementaires d'urbanisme au cours des dix (10) dernières années (2015 à 2024)		**Pour les bureaux d'études naissants et ceux ayant moins de trois années d'existence** Avoir du personnel d'encadrement ayant réalisé au moins quatre (04) missions (à raison de 12,5 points par expérience=	Copies des attestations de travail/prestation/ service fait et copie légalisée de la carte d'Identité en cours de validité à la date du dépôt des offres+ CV
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	- note de présentation du Cabinet = 3 points - organigramme de structure = 2 points	Note de présentation du Cabinet et organigramme de la structure
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission d'études pour assister les Experts et de surveillance et de contrôle	[10]	-un(e) urbaniste (Chef(fe) de mission urbaniste ou aménagiste ayant le niveau BAC+5 et 15 ans d'expérience (à compter de l'année d'obtention du diplôme) et totaliser au moins trois (03) expériences en aménagement durable des villes de pays en développement: 2 pts - un(e) architecte et ou urbaniste, spécialiste des questions de protection et de sauvegarde du patrimoine, niveau Bac + 5 (à compter de l'année d'obtention du diplôme) et totaliser au moins trois (3) expériences similaires :1 pt - un (e) géographe spécialiste en aménagement du territoire et planification urbaine ayant un niveau Bac + 5 au moins et 08 ans d'expérience(à compter de l'année d'obtention du diplôme) et totaliser au moins cinq expériences en élaboration de documents de planification spatiale : 1 pt - Un(e) sociologue bac+5 , spécialiste de la gestion des parties prenantes et/ou concertation publique et /ou participation publique et 10 ans d'expérience à compter de l'année d'obtention du diplôme) et disposé d'au moins trois (3) expériences similaires: 1	Liste du personnel et copie des diplômes

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

		pt - Un(e) environnementaliste, expert des questions d'adaptation des villes au changement climatique, ayant un niveau au moins bac+5 et 10 ans d'expérience à compter de l'année d'obtention du diplôme): 1 pt -un (e) cartographe spécialiste en géo-information, SIG et analyse de territoire (Bac + 5), justifiant d'une expérience professionnelle de 5 ans au moins et de deux expériences en documents de planification spatiale; 1 pt -un(e) (1) ingénieur(e) spécialiste en génie civil / infrastructures voirie, réseaux urbains divers, ouvrages d'art ayant au moins cinq (05) ans d'expérience en réalisation d'études techniques de faisabilité détaillées en mobilité urbaine ou en transport urbain; une expérience des enjeux de mobilité dans les villes des pays en développement est souhaitée; 1 pt -Un (1) juriste/urbaniste, spécialiste de la réglementation foncière et de l'urbanisme, ayant un niveau Bac+5 et justifiant d'une expérience professionnelle minimale de 8 ans ; 1 pt -Un (1) économiste statisticien/planificateur spécialiste des questions liées aux enjeux de développement urbain, ayant un niveau Bac + 5 et justifiant d'une expérience professionnelle de 10 ans. Une expérience en milieu urbain au Bénin est souhaitée; 1 pt	
TOTAL	[100]	**Total 100 points**	-

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

NB: Les diplômes obtenus à étrangers devront être accompagné de leur authenticité pour être pris en compte. Par ailleurs, les pièces en langues étrangères doivent être accompagné de la traduction par une structure accréditée.

La note minimale requise pour être présélectionné est de 75 points et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques en PDU sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous ***Secrétariat Permanent d des Marchés Publics sis au bâtiment fait-face à l'entrée de la mairie d'Allada*** *Tél 0165 585895* aux heures suivantes : de **08 heures à 12 heures 30 mn les matinées et de 14 heures et 17 heures 30 mn les soirs, heure locale, tous les jours ouvrables.**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat .

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du ..29...../...05...../2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics *sis au bâtiment fait-face à l'entrée de la mairie d'Allada ou l'adresse* anselme.zitti@mairie.bj**.** Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la procédure d'acheminement de la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

NB : Tout dossier retiré en dehors des canaux ci-dessus cité sera rejeté.

13. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après: ***Secrétariat Permanent des marchés publics sis au bâtiment fait-face à l'entrée de la mairie d'Allada*** *au* plus tard le ..13...../...06...../2025. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après: **salle de réunion de la mairie d'Allada** ***sise au premier étage du bâtiment R+1 de la*** **mairie d'Allada** ***à*** 10h30mn le ..13../...06...../2025

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant

un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les *cinq (05)* jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les *cinq (05)* jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son Supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

La personne responsable des marchés publics

Fait à Allada, le 29/05/2025

Département de l'Atlantique
La Personne Responsable des Marchés Publics
COMMUNE D'ALLADA

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

Babatoundé Anselme ZITTI

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

I. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*][1] ;

1 Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.[2]. :

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

[2] Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : ***Mairie de Cotonou***

Objet : ***Accord cadre triennal à bons de commande pour la construction de fosses dans les cimetières de la commune de Cotonou***

Référence SIGMAP : ***T_DST_102107***

BON A LANCER

Avis n° ...DAO/MCO/SE/PRMP/SP-PRMP du 27/5/25

Identification de la procédure : **Appel d'offres Ouvert National**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de *la mairie de Cotonou (version n° 2)* publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *09 mai 2025*.

2. La commune de Cotonou *a inscrit dans le cadre de l'exécution de son budget* des fonds *propres*, afin de financer *la Modernisation du cadre de vie et résilience aux changements climatiques,* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché *relatif à* ***l'accord cadre triennal à bons de commande pour la construction de fosses dans les cimetières de la commune de Cotonou***

3. La commune de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : ***mettre à disposition de la population des fosses individuelles pour l'inhumation des corps. Il s'agit de la construction de mille cinquante (1050) fosses individuelles par an soit au total trois mille cent cinquante (3150) fosses individuelles pour les trois ans*** *; ce marché est constitué d'un lot unique et des variantes ne pourront pas être prises en considération.*

   Le présent marché sera exécuté par l'émission de deux (02) bons de commandes par an soit, **cinq cent vingt-cinq (525x2) fosses individuelles** pour un délai d'exécution de quatre (04) mois par bon.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

   a) Pour les anciennes entreprises

   - Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et exerçant dans le domaine de BTP justifié par le RCCM et /ou les statuts ;

- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au moins deux (02) marchés similaires d'un montant de **deux cent quatre-vingt-dix-sept millions (297 000 000) FCFA TTC chacun, en** construction de Bâtiments, latrines, fosses septiques, ouvrages en béton enterrés au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception définitive assorties des contrats (page de garde, page portant le montant du marché et la page de signature), délivrée par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

PRÊT A LANCER
DDCMP - LIT

Disposer du Personnel ci-après :

Le candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

- **Un (01) conducteur des travaux** : titulaire d'une licence_BAC+3 en génie civil avec cinq (05) ans d'expériences globales en travaux et deux (02) expériences similaires

- **Un (01) chef chantier** : titulaire d'un DTI en génie civil ou BAC F4 avec cinq (05) ans d'expériences globales en travaux et deux (02) expériences similaires

- **Un (01) environnementaliste :** titulaire d'une licence BAC+3 en environnement avec cinq (05) ans d'expériences globales en travaux et deux (02) expériences similaires

NB :

1. Le candidat fournira la liste du personnel en y joignant les copies légalisées des diplômes ; les originaux ou copies légalisées des attestations de travail, les curricula vitae signés par le personnel exigé ainsi que les copies simples de leurs pièces d'identité nationale en cours de validité comme preuves de qualifications et des références professionnelles.
2. Les expériences globales s'apprécieront à partir de la date de délibération ou de l'obtention des diplômes ou à défaut, la date de signature ou de délivrance du diplôme.
3. Les expériences similaires doivent être mentionnées dans les attestations de travail.

Disposer du matériel ci-après :

- Un (01) Vibreur
- Un (01) Bétonnière de 510 L
- Un (01) Camion
- Ensemble d'équipement de protection individuel (Chaussure de sécurité, gilets, gants de protection etc.)

NB :

1. Le candidat fournira la liste des matériels en y joignant les preuves de propriété (copies légalisées de factures d'achat ou de toutes preuves) ou de location ou de promesse de location accompagnée des preuves de propriété du loueur pour justifier la disponibilité desdits matériels ;

BON A LANCER
DDCMP - LIT

➢ Capacité financière :

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins **quatre cent millions (400 000 000) FCFA** en **HT** justifié par les états financiers selon le modèle prévu par l'annexe A-3-2 point 1.
- Disposer des avoirs liquide justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière habilitée ou ayant un correspondant au Bénin, sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **dix-huit millions (18 000 000) FCFA.**

NB : Les deux critères financiers sont cumulatifs

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Capacité technique et expériences :

Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et exerçant dans le domaine de BTP justifié par le RCCM et /ou les statuts ;

Disposer du personnel requis ci-après :

- **Un (01) personnel d'encadrement** : BAC +5 en génie civil avec dix (10) ans d'expériences globales et cinq (05) expériences similaires ;
- **Un (01) Conducteur des travaux :** titulaire d'une licence BAC +3 en génie civil avec huit (08) ans d'expériences globales et trois (03) expériences similaires ;
- **Un (01) chef chantier** titulaire d'un DTI en génie civil ou BAC F4 avec huit (08) ans d'expériences globales et trois (03) expériences similaires ;

- **Un (01) environnementaliste** titulaire d'une licence BAC +3 en environnement avec huit (08) ans d'expériences globales et trois (03) expériences similaires ;

NB :

1. Le candidat fournira la liste du personnel en y joignant les copies légalisées des diplômes ; les originaux ou copies légalisées des attestations de travail, les curicula vitae signés par le personnel exigé ainsi que les copies simples de leurs pièces d'identité nationale en cours de validité comme preuves de qualifications et des références professionnelles.
2. Les expériences globales s'apprécieront à partir de la date de délibération ou de l'obtention des diplômes ou à défaut, la date de signature ou de délivrance du diplôme.
3. Les expériences similaires doivent être mentionnées dans les attestations de travail.

BON A LANCER
DDCMP - LIT

Disposer du matériel ci-après :

- Un (01) Vibreur
- Un (01) Bétonnière de 510 L
- Un (01) Camion
- Ensemble d'équipement de protection individuel (Chaussure de sécurité, gilets, gants de protection etc.)

NB :

2. Le candidat fournira la liste des matériels en y joignant les preuves de propriété (copies légalisées de factures d'achat ou de toutes preuves) ou de location ou de promesse de location accompagnée des preuves de propriété du loueur pour justifier la disponibilité desdits matériels ;

➢ Capacité financière :

• les entreprises naissantes fourniront leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence fourniront les états financiers de leur année d'exercice conformément au point 1 de l'annexe A-3-2 ;

- Fournir l'assurance des risques professionnels (responsabilité civile chef d'entreprise) indiquant l'objet du marché et d'un montant de **trois cent quatre-vingt-cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (385 932 203) FCFA ;**

• Disposer des avoirs liquide justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière habilitée ou ayant un correspondant au Bénin, sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **dix-huit millions (18 000 000) FCFA.**

BON A LANCER
DDCMP - LIT

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **trois (03) ans**. Toutefois le délai d'exécution des bons de commande est de **quatre (04) mois par bon**.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des marchés publics, Email : prmpcotonou@mairie.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres ouvert national au secrétariat permanent des Marchés Publics : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes , heures locales, tous les jours ouvrables.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ...30/05/2025..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble, Tél : 21 32 13 59.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par boite postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après ***Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-***

de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble *au plus tard le* 24/06/2025 **à 10 heures 00 minute, heure locale.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après ***Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble, 24/06/2025 à 10 heures 30 minutes (heure locale).***

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de ***trois millions trois cent cinquante-cinq mille (3 355 000) FCFA***.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

BON A LANCER
DDCMP - LIT

Cotonou, le 27 /5/2025

La Personne Responsable des Marches Publics

Manet Floriana C. GAZARD

Protected

REPUBLIQUE DU BENIN

- - - - * * * - - - -

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET MATERNEL

- - - - * * * - - - -

PROJET DE SOUTIEN A L'ALIMENTATION SCOLAIRE, A LA NUTRITION ET AUX ENFANTS NON SCOLARISES AU BENIN
(PAASEB) – BEN1016

- - - - * * * - - - -

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)

- - - - * * * - - - -

SERVICES DE CONSULTANTS

Mode de financement : VENTE A TEMPERAMENT

N° de Financement : ***BEN 1016 du 02 juillet 2024***

Référence SIGMAP : ***NA***

AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

N°...001.../2025/PR/ANAN/PRMP/PAASEB/APM DU ...30/05/.. 2025

POUR

RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT FINANCIER DU PROJET DE SOUTIEN A L'ALIMENTATION SCOLAIRE, A LA NUTRITION ET AUX ENFANTS NON SCOLARISES AU BENIN – (PAASEB)

AUTORITE CONTRACTANTE : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET MATERNEL

AGENCE D'EXECUTION : AGENCE NATIONALE DE L'ALIMANTATION ET DE LA NUTRITION

STRUCTURE : Projet de soutien à l'alimentation scolaire, à la nutrition et aux enfants non scolarisés au Benin (PAASEB)

SOURCE DE FINANCEMENT : Banque Islamique de Développement (BID)

ACCORD DE PRÊT N° : BEN 1016 du 02 juillet 2024

GESTION : 2025

IMPUTATION BUDGETAIRE :

REFERENCES :

Mai 2025

Le Ministère de l'enseignement maternel et primaire a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID), pour couvrir le coût du Projet de soutien à l'alimentation scolaire, à la nutrition et aux enfants non scolarisés au Benin (PAASEB), dont l'exécution est confiée à l'Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition (ANAN), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services comprennent la réalisation de l'audit annuel des exercices clos au 31 décembre des années 2025, 2026, 2027 et 2028 (vérification des aspects technique des réalisations, financier et la passation des marchés) sur les quatre (04) années de mise en œuvre du projet et de certifier les dépenses effectuées à partir du compte spécial avant tout réapprovisionnement, et l'audit de clôture. Ses services seront fournis au siège du PAASEB à Cotonou.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont joints au présent appel à manifestations d'intérêt.

L'Agence Nationale de l'Alimentation et de l'Alimentation (ANAN) invite les bureaux/cabinets de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

Critères	Sous critères d'évaluation	Preuve à fournir par le candidat
Reconnaissance du Cabinet	Être un cabinet d'audit et d'expertise comptable régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables	Attestation d'inscription au tableau de l'ordre des experts comptable en cours de validité
Expérience générale dans le domaine de l'audit comptable et financier des projets/programmes	Avoir une expérience générale dans l'audit des états financiers annuels des projets de développement d'au moins (10) années	Attestations de bonnes fins, de services faits et de pages de gardes et de signatures des contrats exécutés
Expérience spécifique dans le domaine de l'audit comptable et financier projet/programmes similaires	Avoir audité les états financiers annuels d'au moins trois (03) projets financés par la BID ou autres bailleurs de fonds multilatéraux sur les dix (10) dernières années	Attestations de bonnes fins, de services faits et de pages de gardes et de signatures des contrats exécutés

Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste retreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leur qualification en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode moindre coût parmi les entreprises nationales (LCS/LC) stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANAN, 1er étage de l'immeuble TOP SPORT, quartier Awanlèko, 2ème rue à droite après le carrefour de la pharmacie Camp Guézo en allant au carrefour SONEB, Cotonou, Bénin, Tél (+229) 21 36 87 09; Email : achat.anan@presidence.bj de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, à compter du ……30/05/……2025 (heures locales).

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en deux copies physiques dont un originale et sur support USB accessible et lisible) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le : …16/06/… 2025 à 10 heures (heures locales).

Les ouvertures de plis auront lieu le même jour sur place à 10 heures 30 minutes (heures locales).

Nom de l'Organisme : AGENCE NATIONALE DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION (ANAN)
À l'attention : Yves BOGNINOU TOUKO
Titre/fonction de la personne à contacter : Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence d'exécution
Téléphone : (229) 21 36 87 09
Télécopie : (229) -
Courriel : achat.anan@presidence.bj
Site internet :

Cotonou le, 30 Mai 2025

Yves BOGNINOU TOUKO
Personne Responsable des Marchés Publics

AGENCE NATIONALE DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION * Personne Responsable des Marchés Publics

GRILLE DE NOTATION

	Critère	Note
I	**Qualification et Expérience spécifique du Consultant applicable à la mission** (Cabinet d'expertise comptable auprès de l'organisation approprié intervenant dans le domaine de l'audit) :	**10 points**
	Nombre d'années d'expérience appuyé d'attestation de bonne fin d'exécution - Entre 1 et 5 ans - Supérieur à 5 ans	**10 points** 5 points 10 points
II	**Qualification du cabinet dans le domaine des prestations durant les dix (10) dernières années :** ▪ Avoir réalisé au moins cinq (05) missions d'audit comptable et financier (2 points par mission justifiée par des attestations de bonne fin) ; ▪ Avoir réalisé au moins cinq (05) missions d'audit comptable et financier des projets de développement dans le secteur de l'éducation (5 points par mission justifiée par des attestations de bonne fin) ; ▪ Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'audits comptable et financier des projets de développement dans le secteur de l'éducation financés par les bailleurs de fonds (5 points par mission justifiée par des attestations de bonne fin).	**50 points** 10 points 25 points 15 points
III	**Organisation technique et managériale du cabinet**	**05 points**
IV	**Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels**	**25 points**
V	▪ Un chef de mission : auditeur senior diplômé d'expertise comptable régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts Comptables ayant au minimum 10 ans d'expérience en audit, comptabilité et gestion financière. ▪ Auditeur Senior : un Auditeur comptable confirmé ayant un diplôme BAC+5 en Comptabilité, audit ou contrôle de gestion et au minimum 5 ans d'expérience en audit, comptabilité et gestion financière. ▪ Auditeur junior : un Auditeur ayant un diplôme minimum BAC+4 en Comptabilité, audit ou contrôle de gestion et au minimum 3 ans d'expérience en audit, comptabilité et gestion financière.	05 points 05 points 05 points

	▪ Un ingénieur en génie civil ayant un diplôme minimum BAC +5 en génie civil et au minimum 5 ans d'expérience en suivi et contrôle des infrastructures scolaires ou travaux publics.	05 points
	▪ Un spécialiste en audit des marchés publics : Ayant un diplôme BAC + 5 en Marchés publics ou équivalents et au minimum 5 ans d'expériences professionnelles en audit des marchés dont deux ans en audits des marchés publics des projets de développement.	05 points

NB : La note minimale requise pour la présélection est de 80 points.

En cas d'égalité de points pour la sixième place, c'est le candidat qui aura le plus d'expérience (nombre de mission) en matière d'audit de projets financés par la BID qui sera retenu.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : **Commune de Grand-Popo**

Objet : **Travaux de réhabilitation et de réfection d'infrastructures scolaires en trois (03) lots**

Référence SIGMAP : **T_C/ST_101835**

Avis AOO n° : 94/07 /C-GP/PRMP/CCMP/COE/SP-PRMP

1. Cet Avis d'appel d'offres (AOO) fait suite au plan de passation des marchés publics N°1 de la commune de Grand-Popo publié sur le portail web des marchés le 28 février 2025.
2. La commune de Grand-Popo a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget, des Fonds Appui au Développement des Communes (FADeC) et des fonds propres, afin de financer le renforcement du système de l'éducation et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des travaux de réhabilitation et de réfection d'infrastructures scolaires en trois (03) lots.
3. La commune de Grand-Popo sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Maçonnerie, béton, couverture charpente, menuiserie, enduit et peinture.
4. Les travaux sont repartis en trois (03) lots.

Lot 1 : Travaux de réhabilitation d'un module de deux (02) salles de classe plus bureau et magasin et réalisation partielle de la couverture d'une salle de classe à l'EPP Nicoué-Condji ;
Lot 2 : Réfection d'un module de deux (02) salles de classe à l'EPP Adjaha ;
Lot 3 : Travaux de réhabilitation d'un module de trois (03) salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP Todjonoukouin et la toiture d'un module de trois (03) salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP Hakoé.

NB : Un candidat peut soumissionner pour tous les lots, mais il ne peut–être attributaire de plus d'un lot.
Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.
Aucune variante ne sera prise en considération.

5. Les exigences en matière de qualification sont :
   a) **Pour les anciennes entreprises**
      ☒ Capacité technique et expériences :
   - ✓ *Etre une* entreprise installée au Bénin et exerçant dans le BTP justifié par le registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
   - ✓ Avoir exécuté, au cours des cinq (05) dernières années (2020 ; 2021 ; 2022 ; 2023 ; 2024) et de l'année en cours , avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins deux (02) marchés de travaux similaires, justifiés par des contrats (copie simple page de garde et page de signature du contrat + attestation de bonne fin ou procès-verbal de réception (provisoire ou définitive) signés par des maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentation ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privés. Le montant total cumulé des deux (02) marchés similaires est égal aux montants hors taxes indiqués comme suit :

Lot 1 : Vingt et un millions deux cent trente-quatre mille sept cent quarante-six (21 234 746) francs CFA HT. Le montant minimal par marché similaire ne saurait être inférieur à dix millions (10.000.000) francs CFA HT ;
Lot 2 : Huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576) francs CFA HT. Le montant minimal par marché similaire ne saurait être inférieur à quatre millions (4 000 000) francs CFA HT ;
Lot 3 : Douze millions cinq cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt et un (12 572 881) francs CFA HT. Le montant minimal par marché similaire ne saurait être inférieur à six millions (6 000 000) francs CFA HT.

- ✓ Disposer pour chaque lot d'un personnel technique qualifié et disponible pour la réalisation des prestations notamment ceux spécifiées à la sous-section C- critère d'évaluation et de qualification ;
- * Un (01) technicien supérieur en génie civil en qualité de conducteur des travaux de niveau BAC+3 au moins avec cinq (05) années d'expériences générales et ayant dirigé en cette qualité au moins deux (02) chantiers de travaux similaires ;
- * Un (01) chef chantier de niveau DTI génie civil ou BAC F4 avec cinq (05) années d'expériences générales et ayant supervisé au moins deux (02) chantiers similaires à titre de chef chantier ;

NB : le nombre d'expériences générales sera décompté à partir de l'année d'obtention du diplôme.

- ✓ Disposer pour chaque lot d'un minimum de matériel avec les preuves de propriété ou de location notamment ceux spécifiées à la sous-section C-critère d'évaluation et de qualification ;

Pour les lots 1 et 2

* Une (01) bétonnière de capacité 350 litres au moins ;
* Un (01) vibreur à aiguille ;
* Une (01) Camionnette de capacité minimale de 05 m^3 ;
* Un (01) lot de petit outillage (pelles, brouettes, pioches, etc.) ;
* Un (01) ensemble d'équipements de sécurité et de protection (cache nez, chaussures adaptées, gants, casques de chantier, etc.) ;

Pour le lot 3

* Une (01) bétonnière de capacité 350 litres au moins ;
* Un (01) vibreur à aiguille ;
* Une (01) Camionnette de capacité minimale de 05 m^3 ;
* Un (01) lot de petit outillage (pelles, brouettes, pioches, etc.) ;
* Un (01) ensemble d'équipements de sécurité et de protection (cache nez, chaussures adaptées, gants, casques de chantier, etc.) ;
* Une (01) barque motorisée de 40 CV.

NB : **les critères d'ordre techniques et les expériences sont cumulatifs**

☒ Capacité financière :

✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction, réhabilitation ou de réfection au cours des trois (03) dernières années (2022; 2023 et 2024), justifié par les états financiers produits dans la forme prescrite au point 1 de l'annexe A-3-2 de montant égal à :

* **Lot 1 :** Vingt-six millions cinq cent quarante-trois mille quatre cent trente-trois (26.543.433) francs CFA ;
* **Lot 2** : Dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (10.593.220) francs CFA ;
* **Lot 3** : Quinze millions sept cent seize mille cent un (15.716.101) francs CFA ;

✓ Avoir accès à des financements tels que : les avoirs liquides ou lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :

* **Lot 1** : Quatorze millions cent cinquante-six mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept (14.156.497) francs CFA ;
* **Lot 2** : Cinq millions six cent quarante-neuf mille sept cent dix-sept (5.649.717) francs CFA ;
* **Lot 3** : huit millions trois cent quatre-vingt-un mille neuf cent vingt et un (8.381.921) francs CFA.

NB : les critères d'ordre financier sont cumulatifs

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

☒ Capacité technique et expériences :

✓ Etre une entreprise installée au Bénin et exerçant dans le BTP justifié par le registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;

✓ Fournir pour chaque lot la liste des qualifications et des références professionnelles (CV, diplômes, carte nationale d'identité/CIP et des attestations de travail) du personnel d'encadrement composé d'au moins un (01) ingénieur génie civil (BAC + 5 au moins) avec sept (07) ans d'expérience générales et ayant participé à au moins trois (03) marchés de travaux similaires ;

✓ Disposer pour chaque lot d'un personnel technique qualifié et disponible pour la réalisation des prestations notamment ceux spécifiées à la sous-section C- critère d'évaluation et de qualification :

♣ Un (01) conducteur des travaux de niveau (BAC+3) au moins avec sept (07) années d'expériences générales et ayant dirigé en cette qualité au moins trois (03) chantiers de travaux similaires ;

♣ Un (01) chef chantier de niveau DTI génie civil ou BAC F4 avec sept (07) années d'expériences générales et ayant supervisé au moins trois (03) chantiers similaires à titre de chef chantier ;

NB : Le nombre d'expériences générales sera décompté à partir de l'année d'obtention du diplôme.

✓ Disposer pour chaque lot d'un minimum de matériel en adéquation à l'exécution du marché avec les preuves de propriété ou de location notamment ceux spécifiées à la sous-section C-critère d'évaluation et de qualification ;

Pour les lots 1 et 2

* Une (01) bétonnière de capacité 350 litres au moins ;
* Un (01) vibreur à aiguille ;
* Une (01) Camionnette de capacité minimale de 05 m^3 ;
* Un (01) lot de petit outillage (pelles, brouettes, pioches, etc.) ;
* Un (01) ensemble d'équipements de sécurité et de protection (cache nez, chaussures adaptées, gants, casques de chantier, etc.) ;

Pour le lot 3

* Une (01) bétonnière de capacité 350 litres au moins ;
* Un (01) vibreur à aiguille ;
* Une (01) Camionnette de capacité minimale de 05 m^3 ;
* Un (01) lot de petit outillage (pelles, brouettes, pioches, etc.) ;
* Un (01) ensemble d'équipements de sécurité et de protection (cache nez, chaussures adaptées, gants, casques de chantier, etc.) ;
* Une (01) barque motorisée de 40 CV.

NB : les critères d'ordre techniques et les expériences sont cumulatifs

☒ Capacité financière :

✓ Fournir une assurance de risques professionnels de montant égal à :

Lot 1 : Vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-deux mille neuf cent seize (23 782 916) FCFA ;

Lot 2 : Neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (9 491 525) FCFA ;

Lot 3 : Quatorze millions quatre-vingt et un mille six cent vingt-sept (14 081 627) FCFA

✓ Avoir accès à des financements tels que : les avoirs liquides ou lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :

✓ **Lot 1** : Quatorze millions cent cinquante-six mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept (14.156.497) francs CFA ;

✓ **Lot 2** : Cinq millions six cent quarante-neuf mille sept cent dix-sept (5.649.717) francs CFA ;

✓ **Lot 3** : huit millions trois cent quatre-vingt-un mille neuf cent vingt et un (8.381.921) francs CFA.

✓ Produire le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, certifiés par la Direction Générale des Impôts.

NB : les critères d'ordre financier sont cumulatifs

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Le délai d'exécution est de trois (03) mois pour chaque lot;

7. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Grand-Popo ***e-mail : prmp.grandpopo@mairie.bj*** ; et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : 3e bureau à gauche au Rez de Chaussée du nouveau bâtiment de l'hôtel de ville tous les jours et heures ouvrables de 8 heures 00 mn à 12 heures 30 mn et de 14 heures 00 mn à 17 heures 30 mn (heure locale).

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 02/06/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics au 3è bureau à gauche au Rez de Chaussée du nouveau bâtiment de l'hôtel de ville. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : au 3è bureau à gauche au Rez de Chaussée du nouveau bâtiment de l'hôtel de ville au plus tard le 24/06/2025 à 10 heures 00 minutes (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

11. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la mairie de Grand-Popo le 24/06/ 2025 à 10 heures 30 minutes (heure locale).

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

Lot 1 : Deux cent douze mille trois cent quarante-sept (212 347) francs CFA ;

Lot 2 : Quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (84 746) francs CFA ;

Lot 3 : cent vingt-cinq mille sept cent vingt-neuf (125 729) francs CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

14. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Grand-Popo le 02/06/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * COMMUNE DE GRAND-POPO * PRMP

Kora C. LAFIA



Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

AMI N°021/PRMP/MCVT/PPSS/S-PRMP du 05 mai 2025

Objet de l'Avis à Manifestation d'Intérêt :

Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'étude de faisabilité du Projet d'appui à la conservation et à la promotion des semences forestières au Bénin et du Projet de Valorisation des résidus issus de la transformation du bois, des déchets agricoles et domestiques pour une réduction des émissions et l'amélioration des moyens de subsistances des populations

MAI 2025

d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs à l'AMI cité en objet.

L'Avis à Manifestation d'Intérêt a été validé par la CCMP suivant le PV N°0161-04/CCMP-MCVT/2025 du 29 avril 2025.

Ce dossier d'Avis à Manifestation d'intérêt a fait l'objet de publication dans le journal la nation dans la parution N°8739 du mardi 13 mai 2025 et dans le journal des marchés publics le jeudi 05 mai 2025 et sur SIGMAP le 06 mai 2025.

Les prestations sont reparties en deux (02) lots à savoir :

- LOT 1 : Etude de faisabilité du Projet d'appui à la conservation et à la promotion des semences forestières au Bénin
- LOT 2 : Réalisation de l'étude de faisabilite du projet de valorisation des residus issus de la transformation du bois, des dechets agricoles et domestiques pour une reduction des emissions et l'amelioration des moyens de subsistances des populations

La date limite de remise des plis était fixée au vendredi 30 mai 2025.

Ont pris part à cette séance les personnes dont les noms suivent conformément à la note de service N°1547/PRMP/MCVT/S-PRMP du 28/05/2025 :

- Président : AGLOSSI Aubin, Assistant PRMP

Administration	**Nom et Prénom (s)**	**Qualité**	**Observations**
CCMP	DJIMAN Rahihanatou	Représentante CCMP	**Avec voix délibérative**
DPAF	HOUANDJI Agossou	Représentant DPAF	**Avec voix délibérative**
DGEFC	HOUNKPONOU Léopold	Représentant DGEFC	**Avec voix délibérative**

Aux heure et date limites mentionnée dans l'AMI, parmi les seize (16) soumissionnaires ayant retiré le dossier, trois (03) soumissionnaires ont déposé leurs plis pour chacun des deux (02) lots.

	INTER/CEP/COD	à 09H33	0161419494/0197700018		

La COE a procédé au dépouillement des plis ouverts. Les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par tous les membres de ladite commission.

Le résultat du dépouillement figure dans le tableau ci-joint :

Les membres de la COE ont validé avec voix délibération le PV d'ouverture des plis.

Deux (02) soumissionnaires étaient présents.

Observation des membres de la COE : NEANT

La liste de présence à cette séance est en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 13 minutes.

ONT SIGNE

Agossou HOUANDJI
Rpt/DPAF

DJIMANOU Rafiharatou
Rpte DCOP

FICHE DE VERIFICATION DE LA PRESENCE MATERIELLE DES PIE

AMI N°021/PRMP/MCVT/PPSS/S-PRMP du 05 mai 2025 relatif à l'étude de faisabilité du Projet d'appui à l semences forestières au Bénin et du Projet de Valorisation des résidus issus de la transformation du bois, des dé réduction des émissions et l'amélioration des moyens de subsistances des popul

DATE : 30 mai 2025 à 10 H 30 minutes

LOT 2 : Réalisation de l'étude de faisabilite du projet de valorisation des residus issus de la transformation du bois, une reduction des emissions et l'amelioration des moyens de subsistances des populations

	SOUMISSIONNAIRES	DESIGNATION DES PIECES						
		Lettre de manifestation d'intérêt	Présentation du cabinet/groupement	Références techniques du cabinet/du personnel	Organisation technique et managérial du cabinet	Composition de l'équipe	RCCM	A gro
01	BOULEVARD DES SERVICES ET PRESTATIONS (BSP)	F	F	F	F	F	F	
02	Groupement GACI/GERTEC	F	F	F	F	F	F	
03	Groupement GEC INTER/CEFCOD	F	F	F	F	F	F	

F : Fourni NF : Non Fourni SO : Sans Objet

Ont signé

Agossou T. Aubin

DJOTAN M. Rahimanatou Ryte SCOP

Agossou Ryt

FICHE DE VERIFICATION DE LA PRESENCE MATERIELLE DES PIE

AMI N°021/PRMP/MCVT/PPSS/S-PRMP du 05 mai 2025 relatif à l'étude de faisabilité du Projet d'appui à l semences forestières au Bénin et du Projet de Valorisation des résidus issus de la transformation du bois, des dé réduction des émissions et l'amélioration des moyens de subsistances des popul

DATE : 30 mai 2025 à 10 H 30 minutes

LOT 1 : Etude de faisabilité du Projet d'appui à la conservation et à la promotion des semences forestières au Bénin

SOUMISSIONNAIRES		DESIGNATION DES PIECES						
		Lettre de manifestation d'intérêt	Présentation du cabinet/groupement	Références techniques du cabinet/du personnel	Organisation technique et managérial du cabinet	Composition de l'équipe	RCCM	A gro
01	BOULEVARD DES SERVICES ET PRESTATIONS (BSP)	F	F	F	F	F	F	
02	Groupement GACI/GERTEC	F	F	F	F	F	F	
03	Groupement GEC INTER/CEFCOD	F	F	F	F	F	F	

F : Fourni NF : Non Fourni SO : Sans Objet

Ont signé

AGBESSI O.T. Aubin

SSIMAN M. Rahimanatou R/te de la PRMP

Agbessi R/te

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

AMI N°020/PRMP/MCVT/PPSS/S-PRMP du 05 mai 2025

Objet de l'Avis à Manifestation d'Intérêt :

Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'étude de faisabilité des projets de valorisation des produits forestiers non ligneux à grande valeur économique au Benin, d'appui à la promotion des plantations privées pour la séquestration du carbone et de conservation et de valorisation du patrimoine forestier sacre du Benin

MAI 2025

L'Avis à Manifestation d'Intérêt a été validé par la CCMP suivant le PV N°0165-04/CCMP-MCVT/2025 du 29 avril 2025.

Ce dossier d'Avis à Manifestation d'intérêt a fait l'objet de publication dans le journal la nation dans la parution N°8740 du mardi 13 mai 2025 et dans le journal des marchés publics le jeudi 05 mai 2025 et sur SIGMAP le 06 mai 2025.

La date limite de remise des plis était fixée au vendredi 30 mai 2025.

Les prestations sont reparties en trois (03) lots à savoir :

- LOT 1 : Réalisation de l'étude de faisabilité du projet de valorisation des produits forestiers non ligneux a grande valeur économique au Bénin
- LOT 2 : Réalisation de l'étude de faisabilité du projet d'appui a la promotion des plantations privées pour la séquestration du carbone
- LOT 3 : Réalisation de l'étude de faisabilité du projet de conservation et de valorisation de la biodiversité du patrimoine forestier sacré du Bénin

Ont pris part à cette séance les personnes dont les noms suivent conformément à la note de service N°1546/PRMP/MCVT/S-PRMP du 28/05/2025 :

- Président : AGLOSSI Aubin, Assistant PRMP

Administration	**Nom et Prénom (s)**	**Qualité**	**Observations**
CCMP	DJIMAN Rahihanatou	Représentante CCMP	**Avec voix délibérative**
DPAF	HOUANDJI Agossou	Représentant DPAF	**Avec voix délibérative**
DGEFC	KOUKPONOU Léopold	Représentant DGEFC	**Avec voix délibérative**

Aux heure et date limites mentionnée dans l'AMI, parmi les vingt-deux (22) soumissionnaires ayant retiré le dossier, onze (11) ont déposé leurs plis pour le lot 1 ; six (06) pour le lot 2 et neuf (09) pour le lot 3.

4		09H05	0141121414/0141121414		
5	BOUEVARD DES SERVICES ET PRESTATIONS	30/05/2025 à 09H07	TOGBEDJI Jean 0196226551/0167458597	BENIN	RAS
6	Group Atlantique Consulting Investisment	30/05/2025 à 09H10	OUSSOU Huguette 0167695820/0167622122	BENIN	RAS
7	Groupement IGIP Afrique/Monraldo/GTEC-IGIP	30/05/2025 à 09H15	HOUEDONOHOU Freddy 0195361345/0195424182	BENIN	RAS
8	Groupement GEC INTER/CEFCOD	30/05/2025 à 09H35	KOSSOU Georges 0161419494/0197700018	BENIN	RAS
9	EXPERTISES AFRIQUE INTERNATIONAL	30/05/2025 à 09H36	AGBOSSOU Roger 0197788501/0195290343	BENIN	RAS
10	TRAVOLTA SARL	30/05/2025 à 09H38	HINVI Franck 0197239023/0162242362	BENIN	RAS
11	APECDI SARL	30/05/2025 à 09H50	GANGBADJA Joel 0196279545/0196908709	BENIN	RAS

LOT 2

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	NGF EXPERTISES CONSULTING	30/05/2025 à 08H40	ZOHOUNVO Samuel 0166653766/0194219889	BENIN	RAS
2	BOUEVARD DES SERVICES ET PRESTATIONS	30/05/2025 à 09H07	TOGBEDJI Jean 0196226551/0167458597	BENIN	RAS
3	Group Atlantique Consulting Investisment	30/05/2025 à 09H10	OUSSOU Huguette 0167695820/0167622122	BENIN	RAS
4	Groupement GEC INTER/CEFCOD	30/05/2025 à 09H35	KOSSOU Georges 0161419494/0197700018	BENIN	RAS
5	EXPERTISES AFRIQUE INTERNATIONAL	30/05/2025 à 09H36	AGBOSSOU Roger 0197788501/0195290343	BENIN	RAS
6	APECDI SARL	30/05/2025 à 09H50	GANGBADJA Joel 0196279545/0196908709	BENIN	RAS

LOT 3

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations

8	TRAVOLTA SARL	30/05/2025 à 09H38	HINVI Franck 0197239023/0162242362	BENIN	RAS
9	APECDI SARL	30/05/2025 à 09H50	GANGBADJA Joel 0196279545/0196908709	BENIN	RAS

La COE a procédé au dépouillement des plis ouverts. Les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par tous les membres de ladite commission.

Le résultat du dépouillement figure dans le tableau ci-joint :

Les membres de la COE ont validé avec voix délibération le PV d'ouverture des plis.

Cinq (05) soumissionnaires étaient présents.

Observation des membres de la COE : NEANT

La liste de présence à cette séance est en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 16 heures 41 minutes.

ONT SIGNE

AGOSSOU D. Arsène

SSIMAN M. Rahimanatou
Rpte DCMP

Agossou HOUANDJI
Rpt DPAF

E DE VERIFICATION DE LA PRESENCE MATERIELLE DES PIECES

P du 05 mai 2025 relatif à l'étude de faisabilité des projets de valorisation des produits forestiers non ligneux à , d'appui à la promotion des plantations privées pour la séquestration du carbone et de conservation et de valorisation du patrimoine forestier sacre du Benin.

DATE : 30 mai 2025 à 11 h 30 minutes

du projet d'appui a la promotion des plantations privées pour la séquestration du carbone

DESIGNATION DES PIECES								
ntation du t/groupement	Références techniques du cabinet/du personnel	Organisation technique et managérial du cabinet	Composition de l'équipe	RCCM	Accord de groupement	Heures de dépôt	CLE USB	Présence de l'offre sur la CLE USB
F	F	F	F	F	SO	08 H 48	F	F
F	F	F	F	F	SO	09H 07	F	F
F	F	F	F	F	SO	09H 10	F	F
F	F	F	F	F	F	09H 35	F	F
F	F	F	F	F	SO	09 H 36	F	F
F	F	F	F	F	SO	09 H 50	F	F

Sans Objet

Ont signé

DJIMANM. Rahimanatou
Rte SCMP

Agossou HOUANDJI
Rpt DPAF

E DE VERIFICATION DE LA PRESENCE MATERIELLE DES PIECES

P du 05 mai 2025 relatif à l'étude de faisabilité des projets de valorisation des produits forestiers non ligneux à d'appui à la promotion des plantations privées pour la séquestration du carbone et de conservation et de valorisation du patrimoine forestier sacre du Benin.

DATE : 30 mai 2025 à 11 h 30 minutes

du projet de conservation et de valorisation de la biodiversité du patrimoine forestier sacré du Bénin

DESIGNATION DES PIECES								
ntation du /groupeme nt	Références techniques du cabinet/du personnel	Organisation technique et managérial du cabinet	Composition de l'équipe	RCCM	Accord de groupement	Heures de dépôt	CLE USB	Présence de l'offre sur la CLE USB
F	F	F	F	F	F	08 H 28	F	F
F	F	F	F	F	SO	08 H 48	F	F
F	F	F	F	F	SO	09 H 07	F	F
F	F	F	F	F	SO	09 H 10	F	F
F	F	F	F	F	F	09 H 15	F	F
F	F	F	F	F	F	09 H 35	F	F
F	F	F	F	F	SO	09 H 36	F	F
F	F	F	F	F	SO	09 H 38	F	F
F	F	F	F	F	SO	09 H 50	F	F

Sans Objet

Ont signé

DJIMANM. Rahamatou
Rpte DCMP

Agossou HOUANDJI
Rpt DPAF

E DE VERIFICATION DE LA PRESENCE MATERIELLE DES PIECES

u 05 mai 2025 relatif à l'étude de faisabilité des projets de valorisation des produits forestiers non ligneux à grande valeur on des plantations privées pour la séquestration du carbone et de conservation et de valorisation du patrimoine forestier sacre du Benin

DATE : 30 mai 2025 à 11 h 30 minutes

lu projet de valorisation des produits forestiers non ligneux a grande valeur économique au Bénin

DESIGNATION DES PIECES								
on du pement	Références techniques du cabinet/du personnel	Organisation technique et managérial du cabinet	Composition de l'équipe	RCCM	Accord de groupement	Heures de dépôt	CLE USB	Présence de l'offre sur la CLE USB
	F	F	F	F	F	08 H 28	F	OUI
REJETE POUR DEFAUT DE SATISFACTION DE CONDITION DE RETRAIT DE L'AMI								
	F	F	F	F	SO	08 H 48	F	OUI
R N'AVOIR PAS PRECISE SUR LES DEUX EXEMPLAIRES DE L'OFFRE, « ORIGINALE » ou « COPIE » SELON LE CAS CONFORMEMENT AU POINT 13 DE l'AMI								
	F	F	F	F	SO	09 H 07	F	OUI
	F	F	F	F	SO	09 H 10	F	OUI
	F	F	F	F	F	09 H 15	F	OUI
	F	F	F	F	F	09 H 35	F	OUI
	F	F	F	F	SO	09 H 36	F	OUI
	F	F	F	F	SO	09 H 38	F	OUI
	F	F	F	F	SO	09 H 50	F	OUI

: Sans Objet

Ont signé

DJIMAN M. Rahimanatou
R/t-e de MP

Agadon KOUANDJI
Rpt DPAF



Rubrique

ocès verbal d'attribution - Résultats d'évaluati

DEPARTEMENT DU ZOU

COMMUNE DE COVE

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offres n°12/06/MCC/SE/PRMP/CCMP/SPMP/2025
du 03/04/2025

Objet du marché : Travaux de construction du bureau d'arrondissement de Houèko à HOUNVIGUELI

Autorité contractante : COMMUNE DE COVE

Source de financement : FADeC NON AFFECTE

GESTION : 2025

Imputation Budgétaire : 231312

Délai d'exécution : 04 mois

Mai 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel à concurrence** n° T_ST_100904 relatif aux travaux de Construction du bureau d'arrondissement de Houèko à HOUNVIGUELI.

Mode de passation : APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

L'an deux mil vingt-cinq et le vendredi 16 mai à 15 heures, dans la salle de réunion de la mairie de Covè, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service *N° N°12D/798/MCC/SE/PRMP/SPMP/SA du 24 avril 2025:*

- Président : **Emmanuel A. ZINSOU** , PRMP,
- Rapporteur : **Sergio T. DOSSOU-TOGBE**, Directeur des Services Techniques,
- Membres

Administration	**Nom et Prénom (s)**	**Qualité**	**Observations** ***[Préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative]***
MAIRIE DE COVE	**Benoît D. AHOLOUKPE**	Spécialiste en passation des Marchés,	***avec voix délibérative***

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Construction d'un nouveau bloc administratif
Procédures	
Mode de passation	APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
Justification	En respect aux dispositions de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin et ses décrets d'application en vigueur.
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**(si requise)**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
- MELIA SEDJRO - BENIN HERO	

- OBB SARL - ETS 3K CONSULTING - BATILUS BTP	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
MELIA SEDJRO	Au terme de l'évaluation financière, l'offres soumissionnaire « MELIA SEDJRO » a connu une correction à la baisse le montant lu sur **sa la lettre de soumission (41 500 000) FCFA Hors Taxes est différent de celui du DQE (33 000 000 F CFA) Hors Taxes** Cette correction a entrainé une variation de 20,48% soit **8 500 000 F CFA** à la baisse. Cette variation est supérieure à 10% des montants de son offre lus à l'ouverture (IC 31.3) qui est éliminatoire. - Tous les cinq employés qui composent sa liste du personnel ne sont pas qualifiés car les certificats de service fait et les attestations de travail ne renseignent sur aucun projet de construction de bâtiments administratifs de types REZ-DE-CHAUSSÉE (Confère page 67 à 71 du DAO). - Aucun contrat de marché ainsi que PV de réception n'est fourni pour appuyer les expériences similaires du personnel (Confère page 67 à 71 du DAO).
OBB SARL	Après l'évaluation financière
ETS 3K CONSULTING	Après l'évaluation financière
BATILUS BTP	Défaut de l'acte de propriété de Manitou Défaut d'Attestation de capacité financière
Attributaire	
Nom	BENIN HERO
Montant proposé	30 436 205 FCFA HT
Montant évalué (corrigé)	35 914 722 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Construction du bureau d'arrondissement de Houèko à HOUNVIGUELI

Prix	35 914 722 FCFA TTC	
Délai d'exécution	04 mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non applicable	
Variante pris en compte (cas échéant)	Non applicable	
Autres		

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission ou le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots **Attributaire** **Montant**

Désignation du marché	Attributaire	Montant
Construction du bureau d'arrondissement de Houèko à HOUNVIGUELI	**BENIN HERO**	**35 914 722 F CFA TTC**

TOTAL

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30 mn

Fait à Covè, le 16 Mai 2025

Le Président

Emmanuel A. ZINSOU

Le Rapporteur

Sergio T. DOSSOU-TOGBE

Les membres

Benoît D. AHOLOUKPE

SOCIETE NATIONALE DE MECANISATION AGRICOLE S.A

****

COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION DES OFFRES

****

PASSATION DES MARCHE DE FOURNITURES

****

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISIRE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°12/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP DU 01/04/2025 RELATIF A L'ACQUISITION DE HUIT (08) VEHICULES 4X4 PICK UP, UN (01) VEHICULE 4X4, UN (01) VEHICULE SUV, ET TRENTE-NEUF (39) MOTOS HOMMES ET LEURS ACCESSOIRES AU PROFIT DE LA SoNaMA S.A

Référence SIGMAP : F_SoNaMA_105331 (Plan de Passation des Marchés de la SoNaMA S.A version n°01 du 1er mars 2025).

Source de financement : Budget Autonome

Imputation budgétaire : -

Gestion : 2025

Accord de prêt : Néant

Commencé le Mardi 13 Mai 2025 à 14 heures 30 minutes

Achevé le Mardi 13 Mai 2025 à 17 heures 15 minutes

MAI 2025

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Objet : Dossier d'Appel d'Offres N°12/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 01/04/2025 relative à l'acquisition de huit (08) véhicules 4x4 Pick up, un (01) véhicule 4x4, un (01) véhicule SUV, et trente-neuf (39) motos hommes et leurs accessoires au profit de la SoNaMA S.A.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert.

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi 13 mai à 14 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) à Ouidah, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°150/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 05/05/2025 les personnes dont les noms suivent :

- Président : GOUDJINOU K. Henri, Personne Responsable des Marchés Publics
- Rapporteur : KOUCHICO J.K Ammiel, SPM, Assistant en Passation des Marchés
- Membres :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité
SoNaMA S.A	ASSOGBA Crétus	SP-PRMP
	ADJOVI Judikael	Assistant Comptable, représentant de la DFC
	ASSOGBA Béranger	Chef service après-vente, représentant de la DOC
	BEAKOU Horax	Chef service de la production des équipements agricoles, des moyens généraux et de la comptabilité matière, représentant de la DOAI

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Acquisition de huit (08) véhicules 4x4 Pick up, un (01) véhicule 4x4, un (01) véhicule SUV, et trente-neuf (39) motos hommes et leurs accessoires au profit de la SoNaMA S.A.
Procédures	
Mode de passation	Apple d'Offres Ouvert
Justification	Disposition de l'article 29 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	- Le dossier d'appel d'offres validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la SoNaMA S.A suivant l'avis N°026/DG-SoNaMA/CCMP/Sec du 17/03/2025 et du bordereau N°036/MAEP/DG-SoNaMA/CCMP/Sec du 27/03/2025. - Additif validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics par avis N°055/DG-SoNaMA/CCMP/Sec du 22/04/2025 et

	par le bordereau N°056/MAEP/DG-SoNaMA/CCMP/Sec du 22/04/2025.
SOUMISSIONNAIRE EN LICE	
- FOX INTERNATIONAL SARL ; - GIANI & PARTNERS INVESTMENTS ; - MIG MOTORS S.A ;	
SOUMISSIONNAIRES ECARTES	
SOUMISSIONNAIRES	**MOTIFS**
GIANI & PARTNERS INVESTMENTS	Offre écartée à l'étape de la recevabilité pour n'avoir pas indiqué le service connexe relatif à l'**immatriculation des véhicules** conformément aux informations contenues sur la liste des services connexes et calendrier de réalisation du DAO publié.
MIG MOTORS S.A	Le soumissionnaire a fourni une clé USB **vide ne contenant pas la version scannée en format PDF**. Son offre est rejetée par la COE à l'étape de la recevabilité conformément au point 9 de l'avis d'appel d'offres ainsi qu'à l'avis N°2022-035/ARMP/PR-CR/CRD/CD/SP/DRAJ/SA du 24 juin 2022.
ATTRIBUTAIRE	
Nom	FOX INTERNATIONAL SARL
Montant proposé	271.812.675 F CFA
Montant évalué	271.809.675 F CFA
PRINCIPALES DISPOSITIONS PERMETTANT L'ETABLISSEMENT DU MARCHE	
Objet du marché	Acquisition de huit (08) véhicules 4x4 Pick up, un (01) véhicule 4x4, un (01) véhicule SUV, et trente-neuf (39) motos hommes et leurs accessoires au profit de la SoNaMA S.A.
Prix	**Deux cent soixante-onze millions huit cent neuf mille six cent soixante-quinze (271.809.675) F CFA.**
Délai proposé par le fournisseur	- Quarante-cinq (45) calendaires jours pour les véhicules ; - Vingt (20) jours calendaires pour les motos
Part de sous-traitance (le cas échéant)	RAS
Variante pris en compte (cas échéant)	RAS
Autres	RAS

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	MONTANT EN HT
Acquisition de huit (08) véhicules 4x4 Pick up, un (01) véhicule 4x4, un (01) véhicule SUV, et trente-neuf (39) motos hommes et leurs accessoires au profit de la SoNaMA S.A.	FOX INTERNATIONAL SARL Tel : 01 97 33 88 88 IFU : 3200800604819 Adresse : ABOMEY-CALAVI acm@foxinternationalsa.com	271.809.675 F CFA
TOTAL		271.809.675 F CFA

Le Président a clôturé la séance à 17 h heures 15 minutes.

Ont signé

Président

GOUDJINOU K. Henri
PRMP-SoNaMA S.A

Rapporteur

KOUCHICO J.K Ammiel
SPM, Assistant en Passation de Marchés

Les membres

ASSOGBA Crétus
SP-PRMP

ASSOGBA Béranger
C/SAV-DOC

BEAKOU Horax Je
C/SPMG-DOAI

ADJOVI Judikael
Assistant Comptable/DFC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°12/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP DU 01/04/2025 POUR ACQUISITION DE HUIT (08) VEHICULES 4X4 PICK UP, UN (01) VEHICULE 4X4, UN (01) VEHICULE SUV, ET TRENTE-NEUF (39) MOTOS HOMMES ET LEURS ACCESSOIRES AU PROFIT DE LA SoNaMA S.A

OUIDAH, LE 13/05/2025.

N°	NOM ET PRENOM(S)	FONCTION/ QUALITE	TELEPHONE	SIGNATURE
01	KOUCHICO J.K Ammiel	ADM	01665454 18	
02	GOUDJINOU K. Henri	DRMP	01968679 5	
03	ASSOGBA Crétus	SP-PRMP	01666 2935	
04	ADJOVI Judikael	ADFC	01625008 65	
05	BEAKOU B. Horax	CSP	01629018 8	
06	ASSOGBA Bérenger E.V.	SAV	01963422 5	



Rubrique

Autres

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

Le Conseil des Collectivités Territoriales

Le Président

Référence de l'Appel d'Offres Ouvert n°	:	AAO 024-001/UGP-CCT/PCTL2/UEMOA/DDC/DENDI GANDA
Objet	:	Travaux de réhabilitation de la piste Gaya Dolé Kaina (32,300 + 1,800 km), dans les communes de Gaya, Tounouga et Kamba (Niger, Nigéria)
Financement	:	Programme de Coopération Transfrontalière Locale – phase 2 (PCTL2)

COMMUNIQUE RELATIF A L'AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 2024-001/UGP-CCT/PCTL2/UEMOA/DDC/DENDI GANDA

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires à l'Avis d'appel d'offres ouvert N° 2024-001/UGP-CCT/PCTL2/UEMOA/DDC/DENDI GANDA, relatif aux travaux de réhabilitation de la piste Gaya Dolé Kaina (32,300 + 1,800 km), dans les communes de Gaya, Tounouga et Kamba (Niger, Nigéria), que le processus de sélection est annulé, en raison du délai restant pour la mise en œuvre de la convention de financement du PCTL2, sur laquelle est prévue cette activité.

Nous vous présentons nos excuses, pour cette situation indépendante de notre volonté.

Conseil des Collectivités Territoriales C.C.T Le Président UEMOA

Oumar BA

Président du CCT-UEMOA



Rubrique

Addendum

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE l'ENERGIE, DE L'EAU ET DES MINES

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN

soneb
ISO 9001

ADDENDUM N°1

OBJET : TRANSPORT DE GASOIL SUR LES DIFFERENTS SITES DE LA SONEB EN ACCORD-CADRE DE DEUX ANS A BONS DE COMMANDE

REFERENCE SIGMAP : S_DECR_100478

GESTIONS : 2025-2026

Mai 2025

ADDENDUM N°1

Le présent addendum a pour objet la modification des dates de dépôt des offres.

Dates de dépôt et d'ouverture des offres

- Page 4, point 9 :

« Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées … au plus tard le **12 juin 2025** à **9 heures 30 minutes…** »

Toutes les autres stipulations de la Demande de Cotation qui ne sont pas modifiées par le présent addendum demeurent en vigueur et continuent de produire leur effet entier.

30 MAI 2025

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
SONEB

Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics

ASIN AGENCE DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 8088 Cotonou
+ 229 21 31 10 13
contact@asin.bj

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 30-05-2025
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX

Raccordement de sites universitaires et centre de recherche du Réseau Béninois d'Education et Recherche (RBER) Phase 3

ADDENDUM N°03

BON A LANCER

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : Exercice 2025

Imputation budgétaire : 035 111001007 320851001000000 1 0486 6413

Référence PPMP : T_IN_103052 (PPM 2025)
T_IN_87889 (PPM 2024)

Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le: 30-05-2025
Nom: ADANDÉ
Prénom: Tom
Signature:

Mai 2025

DIRECTEUR NATIONAL DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
Iris A. AHLAN

Avenue Steinmetz Rue 108 Quartier 1320 Tokpa Hoho Lot 35 B, 4ème & 5ème étage de l'Immeuble KOUGBLENOU Cotonou

ADDENDUM N°03

RELATIF A L'AAOI N°005/2024/ASIN/PRMP/DPIN/SPRMP du 02/01/2025

Dans le cadre de la préparation des offres du DAO cité en objet et après publication de l'addendum n°2, quelques candidats (potentiels soumissionnaires) ont présenté des demandes d'éclaircissement. La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) y apporté des éléments de réponses. Le présent addendum n°03 modifie et complète les parties de l'addendum n°2 qui suivent :

DETAIL DES MODIFICATIONS ET COMPLEMENTS D'INFORMATIONS AU DAO

SECTION III. CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PLANS				
CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES				
Description technique des équipements et matériels				
	AU LIEU DE		**LIRE**	
Description technique des équipements et matériels (Tableau n°03, Ligne 29) page 29	**Goulotte 2 compartiments à clippage direct 2000x151x50mm**	2 compartiments et 2 couvercles rigides	**Goulotte 2 compartiments à clippage direct 2000x140x50mm**	2 compartiments et 2 couvercles rigides
		LxHxl : 2000x140x55mm, dimension ouverture frontale : 45mm, matière PVC, IP40 IK07, norme : NF C68-102, EN 50085-1 :2005, EN 50085-2-1 :2002		LxHxl : 2000x140x55mm, dimension ouverture frontale : 45mm, matière PVC, IP40 IK07, norme : NF C68-102, EN 50085-1 :2005, EN 50085-2-1 :2002
		Fiche technique de fabricant à fournir		Fiche technique de fabricant à fournir
Description technique des équipements et matériels (Tableau n°03, Ligne 32) page 30	**Coffret de 9U**	Référence et model du fabricant	**Coffret de 9U**	Référence et model du fabricant
		Indice de protection : IP20-IK08		Indice de protection : IP20-IK08
		Kit de mise à la terre : OUI		Kit de mise à la terre : OUI
		Dimensions : 600x4920x600 (lxHxP) [+/- 2 mm] (lxHxP)		Dimensions : 600x**492**x600 (lxHxP) [+/- 2 mm] (lxHxP)
		Nombre d'unités : 9U		Nombre d'unités : 9U
		Modèle : Cadre fixe		Modèle : Cadre fixe
		Parois latérales : OUI		Parois latérales : OUI

BON A LANCER

	BON A LANCER	Démontable : OUI		Démontable : OUI
		Porte frontale : OUI		Porte frontale : OUI
		Capacité de charge : 27Kg		Capacité de charge : 27Kg
		Mode installation : Mural		Mode installation : Mural
		Equipé de 2 ventilateurs ;		Equipé de 2 ventilateurs ;
		Porte plate réversible en verre de sécurité sérigraphiée avec serrure intégrée		Porte plate réversible en verre de sécurité sérigraphiée avec serrure intégrée
		Avec mise à la terre : Oui		Avec mise à la terre : Oui
		Fiche technique du fabriquant		Fiche technique du fabriquant
Description technique des équipements et matériels (Tableau n°03, Ligne 33) page 30	**Rack de 42U équipé de kit de refroidissement et jeu de roulette**	Référence et model du fabricant	**Rack de 42U équipé de kit de refroidissement et jeu de roulette**	Référence et model du fabricant
		Indice de protection : IP20-IK08		Indice de protection : IP20-IK08
		Kit de mise à la terre : OUI		Kit de mise à la terre : OUI
		Dimensions : 800 x 20260 x 1000 (LxHxP)		Dimensions : 800 x **2026** x 1000 (LxHxP)
		Nombre d'unités : 42U		Nombre d'unités : 42U
		Modèle : Cadre fixe		Modèle : Cadre fixe
		Parois latérales : OUI		Parois latérales : OUI
		Porte arrière : OUI		Porte arrière : OUI
		Verrouillage de la porte avant : deux points		Verrouillage de la porte avant : deux points
		Verrouillage de la porte arrière : un point		Verrouillage de la porte arrière : un point
		Matériaux de la porte frontale et arrière : Acier		Matériaux de la porte frontale et arrière : Acier
		Capacité de charge : 630Kg		Capacité de charge : 630Kg
		Mise à la terre (préciser la référence du fabricant): OUI		Mise à la terre (préciser la référence du fabricant): OUI
		Kit 3 ventilateurs intégré (préciser la référence) : OUI		Kit 3 ventilateurs intégré (préciser la référence) : OUI

		Jeu de roulette (préciser la référence du fabricant) : 4 pièces		Jeu de roulette (préciser la référence du fabricant) : 4 pièces
		Fiche technique du fabriquant		Fiche technique du fabriquant

NB :

- Pour tous les équipements actifs, le soumissionnaire doit fournir obligatoirement dans le tableau de description technique des équipements et matériels, la/les référence(s) fabricant(s) des équipements proposés y compris leurs accessoires nécessaires pour fournir intégralement le service attendu de cet équipement (**Eliminatoire**) ;
- Les équipements proposés doivent supporter les conditions climatiques au Bénin.

Cotonou, le 30/05/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Signature numérique de
Carole Rachel GBAGUIDI
Date : 2025.05.31
22:43:30 +01'00'

Carole Rachel A GBAGUIDI

BON A LANCER